

Les luttes en cours dans le pays, comme dernièrement celle des énergéticien·nes qui ont obtenu la revendication portée par la CGT de 200 € pour toutes et tous dans certains secteurs, montrent que l'on doit les généraliser partout pour obtenir la satisfaction des justes revendications des travailleur·ses.

Le 26 octobre, le Président Macron s'adressait aux Français·es en bon défenseur des intérêts du patronat, martelant son programme de réformes contre le monde du travail notamment avec les projets sur l'assurance chômage et sur le régime des retraites. En dégainant le 49-3 à quatre reprises sur le budget de l'État et sur celui de la Sécurité sociale, le gouvernement fait preuve de son incapacité à entendre d'autres paroles que la sienne, y compris celle des député·es de la majorité, puisqu'il a retoqué des amendements venus de l'opposition comme de son propre camp, comme la taxation des super profits. Ce déni de démocratie est déjà annoncé aussi pour la réforme des retraites qui porte le recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans.

Si le patronat et le gouvernement refusent d'engager des négociations sur l'impérative augmentation des salaires et des pensions, alors que l'inflation ne faiblit pas voire poursuit sa hausse, c'est par la grève que nous devons les contraindre à augmenter les salaires et les pensions.

Aujourd'hui, nous rappelons le lien entre qualifications, diplômes nationaux, salaires et sécurité sociale. Lien qui doit rester le socle de notre système social solidaire. Ainsi, le mouvement des lycées professionnels, qui a été une réussite et doit se poursuivre le 17 novembre, s'inscrit dans la même logique de défendre les qualifications et diplômes nationaux qui doivent rester la base des grilles salariales dans les conventions collectives.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que les cotisations sociales que veut récupérer le gouvernement en nous faisant travailler plus longtemps ne sont pas un impôt et ne peuvent pas servir à mener d'autres projets que celui pour lesquelles elles sont définies ! Elles font partie intégrante du salaire socialisé. En exonérer les entreprises ou les détourner pour faire autre chose que leur but initial est du vol ! Elles servent tous les jours pour assurer notre Sécurité Sociale, conquis du Conseil National de la Résistance. Si on les supprime comme le proposent certains partis de droite et d'extrême droite, nous allons perdre :

- Retraite solidaire par répartition
- Assurance Chômage
- Assurance maladie
- Allocations familiales

Macron et son gouvernement affirment qu'ils ne peuvent rien faire, c'est faux ! Voilà où ils peuvent agir dès maintenant :

- **Stopper** la réforme de la voie professionnelle qui brade les lycéen·es des LP au patronat et détruit des diplômes nationaux. La CGT revendique la prise en compte du niveau de qualification et des diplômes dans les grilles salariales des conventions collectives et de la Fonction Publique.
- **Augmenter** le SMIC, base de toutes les grilles de manière significative. La CGT revendique un SMIC à 2000 € brut et son application immédiate dans toutes les conventions collectives.

- **Indexer** les salaires sur les prix et les pensions sur les salaires. La CGT revendique la mise en place de l'échelle mobile des salaires (supprimée en 1982) pour que toutes les grilles suivent la même évolution pour éviter les tassements par le bas.
- **Augmenter** le point d'indice de la Fonction publique. 3,5 % cela ne suffit pas face à la perte de pouvoir d'achat : la CGT revendique de nouveau 10 % en plus pour toutes et tous.
- **Augmenter** les pensions. La CGT revendique la retraite minimum à 2000 € brut et non une retraite minimale pour une carrière complète en dessous du seuil de pauvreté.
- **Stopper** les cadeaux au patronat. La CGT revendique la fin des exonérations de cotisations sociales patronales et la conditionnalité des aides publiques.



Le 10 novembre, toutes et tous en grève pour porter nos revendications !

Montreuil, le 8 novembre 2022